

Objet : Demande de vigilance concernant le nouveau contrat DSP in house avec la SPL ESTIVAL

Madame, Monsieur,

Nous nous permettons de vous écrire afin d'attirer une fois de plus votre attention sur la situation préoccupante entourant la SPL Estival, la société en charge des transports urbains sur votre territoire. Les récents événements et révélations, mettant en lumière des dysfonctionnements graves, exigent de nouveau une vigilance accrue de votre part en tant que conseillers communautaires de la CIREST.

Depuis trois ans, plus précisément depuis 2021, la SPL Estival est au centre d'une controverse majeure en raison de vos votes ayant conduit à la désignation de l'un des vôtres à la tête d'une structure nécessitant des qualifications minimales et reconnues pour une gestion adéquate, et non un simple BEP. Cette confiance accordée à la parole du Président de la CIREST, M. SELLY, qui vous a à maintes reprises vanté les compétences de M. Ludovic ALAMELOU, vous a amenés à approuver toutes les délibérations en faveur de la SPL. Dans cette descente aux enfers de la SPL, chaque vote a compté.

Ainsi, votre vote a contribué aux dérives budgétaires alarmantes, impactant directement le maintien de l'emploi au sein de cette société et la stabilité de sa structure. Ces pratiques, manipulatrices peut-être, sous les yeux de tous, avec la complicité de chacun d'entre vous, ajoutent une dimension inquiétante à cette affaire. En tant qu'élus de la République, il vous appartient d'être garants de la gestion des deniers publics, des deniers des administrés de l'Est.

Si en 2020 vous ne saviez rien lors de la nomination de M. ALAMELOU, pouvez-vous encore prétendre aujourd'hui ignorer ce qui se trame à la SPL, alors que les premières affaires ont émergé dans la presse dès juin 2021? Les millions alloués à la SPL, vous les avez votés ! Ce n'est pas le Président SELLY qui a voté, mais chacun d'entre vous ! Cependant, qui parmi vous a eu connaissance du pré-rapport de la CRC ? Peu d'entre vous pourront répondre affirmativement, car il était préférable que vous ne sachiez rien. Depuis septembre 2021, lorsque la première alerte a été donnée en Conseil d'Administration, le Président SELLY a commandé non pas un audit financier mais un audit organisationnel. En avez-vous pris connaissance ? Ce rapport, daté du 29 mars 2022, mentionne déjà des problèmes de management, de sous-location du terrain à Paniandy (la société Alliau loue 6000m² à la Cirest pour 1500€ et sous-loue 3000m² à la SPL pour environ 8800€), d'absence de contrat d'objectifs, de relations financières incohérentes, d'absence d'instance de pilotage et, surtout, indique que "la politique de rémunération se caractérisait par une complète stabilité depuis des années, et que des promotions et des augmentations ont été mises en place par le PDG actuel".

Oui, chers conseillers communautaires, nous étions en mars 2022, et le rapport pointait déjà les défaillances de M. ALAMELOU. Pourtant, l'histoire ne s'arrête pas là : durant cette même année, vous avez voté pour son maintien, soutenu par les éloges du Président SELLY, malgré une transformation présentée comme essentielle pour une meilleure transparence de la gestion de l'argent public. Cette transformation a précipité la société de transport de l'Est et son personnel dans les abîmes. Suite au passage de la SEM en SPL, des dépenses sans lien direct avec l'activité de transport et des embauches de complaisance ont commencé. Mais, là encore, personne ne semblait au courant de ce qui se passait à la SPL. Des conseillers municipaux embauchés, de nouveaux véhicules, des fêtes dispendieuses : la direction de la SPL faisait croire que tout était possible, que l'argent coulait à flot. Personne ne se doutait que la SPL était en difficulté financière, pas même vous, chers conseillers communautaires (à l'exception du Président et de son entourage proche).

En 2022, en votant une enveloppe supplémentaire pour la régularisation des indexations de 2019 et 2020 de la DSP de transport urbain et une indemnisation à la SPL pour les charges liées à la crise sanitaire du COVID en 2020, vous avez contribué à cette illusion de richesse.

Avec ces précisions, la question qui se pose est : « Vous a-t-on TOUT DIT, ou bien avez-vous été manipulés pour voter ces enveloppes à des fins que seule la justice pourra éclaircir ? »

La suite, vous la connaissez : une SPL en faillite, un redressement judiciaire, et des prestations décalées par rapport à l'activité de transport. Tout cela, avec votre complicité ? À vous d'en juger.

Pendant ce temps, quelles en sont les conséquences pour les salariés ? En novembre dernier, les salariés de la SPL ont montré leur détermination à vouloir continuer à servir au sein de la SPL. En décembre, alors que le président du tribunal avait proposé de licencier les derniers embauchés, les syndicats se sont unis pour sauver l'ensemble des salariés au prix d'une baisse de salaire considérable pour beaucoup d'entre eux. Cet accord, signé en janvier dernier, avait pour objectif principal de garantir les emplois, avec un « zéro licenciement ».

Malheureusement, lors de l'audience au tribunal de commerce du 22 mai dernier, les salariés ont appris avec stupéfaction que la CIREST, c'est-à-dire vous, chers conseillers communautaires, prévoyez de mettre fin au contrat in house actuel et de contractualiser un nouveau contrat à compter du 1er octobre 2024 avec des missions resserrées. En d'autres termes, la CIREST reconnaît que le contrat actuel, tel qu'il a été négocié, n'est pas viable malgré les efforts consentis sur les salaires.

Depuis le début, l'intersyndicale n'a cessé de pointer du doigt le coût kilométrique du contrat in house actuel. Dans un contexte inflationniste, le Président de la CIREST et de la SPL ont signé un contrat à 6,35€/km contre 8,75€ sous SEM, alors que la SPL emploie plus d'agents et effectue plus de kilomètres. Comment expliquer que ce coût soit moindre ? Chaque jour semble confirmer que la stratégie du Président actuel est de mettre à genou la société publique locale de transports Estival.

Est-ce aussi votre intention, chers conseillers communautaires ?

À quelques minutes du vote sur les nouvelles orientations que souhaite donner le Président de la CIREST à la SPL, en tant que conseillers communautaires, n'avez-vous pas la responsabilité de garantir la transparence et l'intégrité de ces opérations ? N'est-il pas urgent de demander des explications claires et précises au Président de la CIREST ? Y a-t-il une étude sur les gains potentiels d'un nouveau contrat ?

Savez-vous que la SPL n'a toujours pas appliqué la nouvelle valeur du point salarial, impliquant un rattrapage de plus de 13 mois ? La SPL a-t-elle déjà chiffré ce rappel ? Le personnel de la SPL doit-il encore être sacrifié sur l'autel du politique ?

L'INTERSYNDICALE DE LA SPL ESTIVAL représentant les salariés de la SPL ESTIVAL